



Viande bovine Ne nous laissons pas abattre !

En septembre 2001, la Confédération paysanne organisait à Limoges un séminaire de réflexion sur l'avenir des producteurs de viande bovine. Les deux crises de sous-consommation liées à l'apparition de la maladie dite de « la vache folle » étaient encore présentes dans tous les esprits. Mais ce sont surtout les conséquences de la réforme de la Pac de 1992 (aides directes versées aux producteurs et baisse des prix), le début de démantèlement de l'Organisation commune de marché et les interactions entre élevages laitiers et allaitants, qui avaient alimenté les débats.

Quatre ans plus tard, le paysage bovin en Europe et dans le monde a bien évolué ! Et les scénarios des perspectives aussi.

Caractérisé par un déficit de production, le marché européen de la viande bovine s'ouvre de plus en plus, des bassins de production ont poursuivi leur spécialisation, d'autres en Irlande ou en Allemagne jettent l'éponge. En France, la moitié des éleveurs a disparu en quinze ans. Les revenus de ceux qui restent sont totalement dépendants d'aides publiques, particulièrement mal réparties. La Pac nouvelle version, au-delà de son caractère inique, amplifie les distorsions entre producteurs et entre membres de l'UE. Ambiance morose donc, dans un secteur ou pourtant le niveau des cours se maintient. Ce dossier se propose d'apporter quelques éléments utiles à la compréhension d'une situation contrastée et des pistes de revendications pour l'avenir.

TE LAISSE PAS
IMPRESSIIONNER
CHOUPEPTE



*La commission « viande bovine »
de la Confédération paysanne.*

État des lieux

Gros nuages noirs à l'horizon !

Malgré un anticyclone persistant sur le marché de la viande bovine en Europe, l'avenir est plutôt sombre. Interview de Philippe Chotteau, analyste du marché de la viande bovine à l'Institut de l'Élevage.

La perception du marché de la viande bovine est paradoxale en ce moment. D'un côté, on ne cesse de parler de menaces sur cette filière, tout particulièrement à propos des négociations à l'OMC. D'un autre, les prix payés aux producteurs sont plutôt à un bon niveau. Quelle analyse faites-vous de ce marché ?

Sur le court terme, le marché apparaît bel et bien sous l'influence d'un anticyclone persistant depuis quelques mois, en fait depuis la mi-2004 en France. Dans ce pays, les prix n'ont jamais été aussi élevés depuis de longues années. Si on prend comme référence ceux d'avant la dernière crise ESB, en 1999, les prix sont repassés bien au-dessus tout au long de 2005.

Au niveau de l'Union européenne, c'est le même climat qui prévaut (voir graphique). Ainsi, même l'élargissement à dix nouveaux pays en mai 2004 n'a pas handicapé le marché, contrairement aux craintes exprimées il y a quelques années. Nous sommes dans un contexte à la fois de bon niveau de consommation et de production structurellement en baisse.

Cependant, c'est vrai qu'on a beaucoup parlé des propositions à l'OMC du Commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson, avant la Conférence ministérielle de Hong-Kong. La baisse drastique des droits de douane de l'UE fait peser de lourdes menaces, en particulier sur le marché de la viande bovine. Surtout quand on voit l'argumentation développée par cette même Commission européenne, qui « vend » aux autres pays sa proposition en mettant en avant une très forte augmentation des importations de viande bovine (voir encadré).

L'application de la dernière réforme de la Pac a-t-elle influencé le marché ?

La Pac n'a plus de commune que le nom depuis la dernière réforme. On devrait plutôt traduire l'acronyme par « Politique agricole à la carte ». Les dates d'application ont été différentes d'un pays à l'autre, beaucoup ayant commencé début 2005. Le type de découplage est en particulier très diversifié. Certains gros pays producteurs de viande bovine ont choisi de tout découpler, comme l'Allemagne, l'Irlande ou le Royaume-Uni. D'autres, comme la

France, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, le Portugal... ont choisi de garder totalement couplée la prime à la vache allaitante, découplant les primes aux bovins mâles et la plus grande partie de la prime à l'abattage. D'autres enfin ont opté pour un couplage maintenu pour la prime à l'abattage (Pays-Bas) ou encore pour un couplage maximum de la prime aux bovins mâles (pays scandinaves). Comme on pouvait s'y attendre, l'impact a été maximum là où a été choisi le découplage total dès 2005, comme en Allemagne et dans les îles d'outre-Manche. Avec la fin des primes à l'abattage notamment, il y a eu anticipation des sorties d'animaux fin 2005 pour toucher les dernières primes.

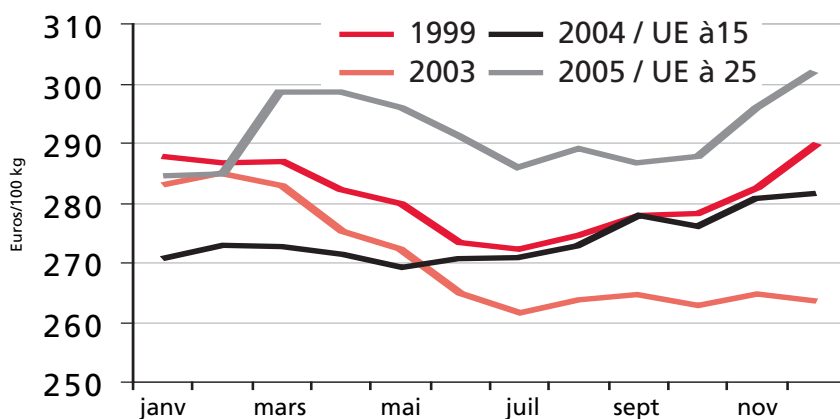
À plus long terme, le découplage de la prime à la vache allaitante semble bien accélérer un mouvement de décapitalisation qui était déjà sensible en Allemagne : le cheptel allaitant y a perdu 3 % de têtes en 2005, 13 % en cinq ans.

De même, malgré les prix actuels de la viande bovine, le découragement des engraisseurs peut être très rapide avec le découplage des aides. Ainsi, quand la conjoncture se retournera, le risque est grand de voir l'engraissement se réduire en France, et donc de ne garder comme débouché quasi exclusif des veaux issus du cheptel allaitant que l'exportation traditionnelle sur l'Italie et l'Espagne. Ainsi pour l'instant, les effets de cette réforme sont limités, alors qu'à moyen et long terme ils risquent d'être lourds de modifications.

En fait, dans les mois à venir, c'est plutôt une mesure nationale qui va probablement influencer le plus le marché : la fin de l'élimination des animaux âgés de plus de 30 mois au Royaume-Uni. En 2004, plus de 700 000 bovins ont été éliminés, et sans doute presque autant en 2005. Désormais, ces animaux peuvent à nouveau entrer dans la chaîne alimentaire. Jusqu'à présent, peu d'ani-

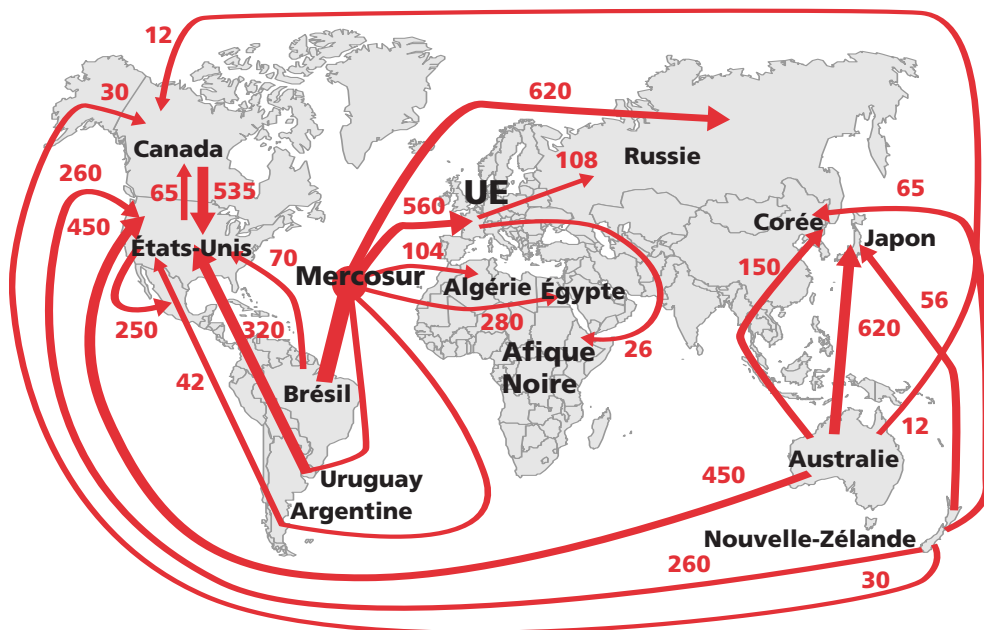
2005, une année exceptionnelle

Évolution du prix du jeune bovin de conformation moyenne (R3) dans l'UE



Flux de viandes bovines en 2005

(en milliers de «tonnes équivalents carcasse»)



Source : dossier Économique de l'élevage N° 352 - (Institut de l'élevage)

maux ont retrouvé cette destination, les éleveurs n'ayant plus l'habitude depuis 1996 d'engraisser correctement leurs vaches de réforme, mais les choses devraient changer en 2006. Même si par ailleurs les chaînes de distribution britanniques n'apparaissent pas pressées de distribuer à nouveau ce type de viande, suspect pour le consommateur malgré toutes les précautions prises.

Justement, ce retour des vaches britanniques va-t-il retourner le marché de la viande dans l'UE ?

Les experts britanniques prévoient que le retour de ces vaches sur le marché devrait augmenter leur production de 20 % environ en 2006. Que feront-ils de ces viandes ? Elles devraient d'abord nourrir les Britanniques eux-mêmes qui importaient en 2005 près de la moitié de leur consommation. Mais ils comptent aussi recommencer à exporter ces viandes sur le continent, notamment vers la France, qui en importait énormément jusqu'en 1996.

Ce volume supplémentaire devrait, selon nos prévisions, augmenter la pro-

duction de l'Europe d'environ 1 % en 2006, compensant la baisse prévue dans certains pays (Allemagne, Italie, Espagne, Portugal...).

En face, nous nous attendons toujours à un très bon niveau de consommation. Elle pourrait même augmenter, elle aussi, d'environ 1 %, à peu près au rythme de la croissance démographique. Cela signifie que malgré le prix élevé

à la production, mais aussi à l'étal, la consommation de viande bovine continue à être très dynamique. La confiance des consommateurs européens a été reconquise au prix de réglementations très strictes en matière de traçabilité des viandes, de règles sanitaires, de bien-être animal... Pas vraiment cohérent avec la théorie libérale du simple équilibre de l'offre et de la demande à travers les prix...

À moyen terme, 65 % du cheptel de vaches de l'UE à 25 pays étant laitier, il est évident que la production de viande issue de ce cheptel est appelée à se réduire, puisque la production laitière est limitée par les quotas alors que la productivité par vache s'accroît. Dans une étude publiée en juin dernier, l'Institut de l'Élevage envisageait un scénario d'une baisse de production de 4 % d'ici 2012, avec une ouverture négociée aux importations du Mercosur qui restait limitée à des contingents à tarifs réduits supplémentaires.

Ce n'est pas celui affiché par la Commission européenne. Mais ces nuages noirs sur le marché de la viande bovine (comme d'ailleurs sur les autres produits agricoles) ne doivent pas non plus inéluctablement se transformer en cyclone : tout reste affaire de choix politique !

Quand l'UE vend son « offre » à l'OMC

L'« offre » de la Commission européenne à l'OMC porte sur tous les aspects de la négociation multilatérale. Sur ses intérêts « offensifs » : ouverture des autres marchés aux exportations européennes de services et de produits industriels... Comme sur ses intérêts « défensifs », en premier lieu les produits de l'agriculture.

Pour la viande bovine, c'est la réduction des droits de douane pouvant varier entre 35 à 60 % qui pose problème. En effet, la protection douanière de ce marché est encore à haut niveau : des droits équivalant à 85 % voire 141 % des prix sur le marché mondial. Comme il rentre déjà beaucoup de viandes en provenance du Brésil ou d'Argentine payant les droits pleins (environ 160 000 tonnes équivalent carcasse en 2005), leur baisse se paiera à coup sûr par une forte augmentation des importations⁽¹⁾.

Dans son argumentaire pour prouver le bien-fondé de ses propositions, la Commission estime que la dernière offre aurait pour effet au-delà de 2012 :

- de diminuer la production de l'UE de 12 %, à 6,9 millions de t⁽²⁾ ;
 - de limiter les exports à 0,1 million de t⁽²⁾ (0,26 en 2005) ;
 - de faire exploser les importations à 1,3 million de t⁽²⁾, soit 2 fois et demi celles de 2005.
- Toujours selon la Commission, cette offre ne ferait baisser les prix « que » de 14 %, tout en maintenant la consommation à peu près au niveau actuel.

Ces simulations sont issues de modèles qui n'intègrent absolument pas les préférences des consommateurs, ni les normes sanitaires, de protection de l'environnement, de bien-être animal, de traçabilité des viandes -auxquelles l'instance communautaire continue de se référer dans ses discours officiels- et qui ont été les déterminants essentiels du redressement de la consommation de viande bovine depuis la crise de 2000/2001.

(1) Total des importations en 2005 : 560 000 t⁽²⁾.

(2) Tonne équivalent carcasse.

Propos recueillis par
Cécile Koehler

Situation française

Les éleveurs sont-ils les grands gagnants de la réforme de la Pac ?

« Les prix des bovins sont bons », c'est ce que l'on entend dans les fermes françaises depuis 2003. Et pourtant, les producteurs sont inquiets.

Pour les experts, si l'Union européenne est entrée dans un déficit structurel en viande bovine depuis 2003 (voir graphique), il n'en reste pas moins que la France tire son épingle du jeu de la réforme de la Pac: en 2010, la France produira 36 % de la viande de bovins de l'UE à 25, alors que les autres pays historiquement gros producteurs verront leur cheptel naisseur ou leur activité d'engraissement diminuer sensiblement (Allemagne, Espagne, Italie, Irlande).

Partout et depuis toujours, la production de viande bovine est liée à l'évolution des effectifs de vaches laitières et allaitantes.

En France, le nombre de laitières continue de diminuer, pendant que le rendement laitier progresse encore. De plus, avec un prix du lait en baisse depuis 2001 et une aide directe laitière dé耦plée (ADL) dès 2006 qui ne les incite plus à produire, les producteurs de lait sont nombreux à se demander s'ils n'ont pas intérêt à arrêter cette production. Con-

vertir son troupeau laitier en troupeau allaitant est possible avec une aide désormais découplée. L'inverse, avec la PMTVA (prime au maintien du troupeau vaches allaitantes) couplée à la détention du cheptel allaitant, l'est beaucoup moins. Ainsi, le cheptel allaitant français pourrait augmenter de 2% d'ici à 2010.

Le maintien attendu de la production bovine française ne sera pas sans conséquence sur les systèmes de production. Les affectations d'aides issues de crédits publics (mesures plan bâtiment, soutiens à la mise aux normes des élevages) et la redistribution de la réserve des droits à paiement unique imposent des effectifs planchers. Elles concernent essentiellement les plus gros élevages voire ceux qui envisagent de s'agrandir davantage. De telles politiques encouragent la concentration des fermes et creusent le fossé entre les revenus, malgré la légère progression du revenu moyen des éleveurs bovins ces dernières années.

De son côté, la consommation de viande rouge de gros bovin (22 kg/habi-

tant/an), qui avait pourtant repris depuis après les deux crises de l'ESB de 1996 et 2000, se retrouve en baisse depuis 2003, avec des prix en hausse et des dépenses ménagères qui stagnent. Celle de veau (4,4 kg/hab/an) est en repli structurel. Par contre, les produits hachés et élaborés vivent une embellie spectaculaire au détriment des pièces à bouillir, braiser et rôtir.

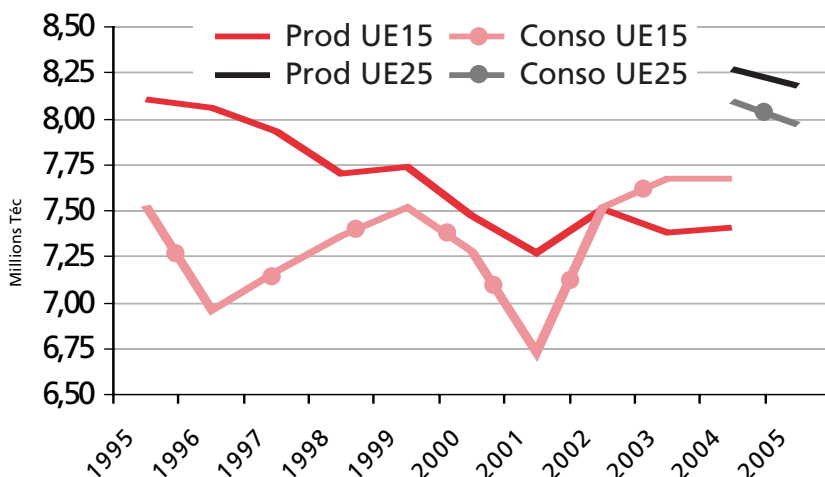
Dans un contexte de baisse de protection aux frontières annoncée par l'OMC, s'il n'y a pas de politique d'encouragement à une production bovine rémunérant ses éleveurs, par quoi faudra-t-il remplacer l'élevage allaitant pour assurer l'occupation et la valorisation des territoires herbagers ?

Certainement pas par l'élevage ovin qui a déjà souffert des politiques d'importation depuis les années 1980. L'impasse des accords de Luxembourg est criante.

Flora Bailly,
animatrice nationale

L'Europe en déficit

Anticyclone ou nuages noirs, le climat change vite pour les producteurs de bovins ! Plus d'un million de tonnes de viande bovine en stock au début 1992, et onze ans plus tard l'Europe devient déficitaire.



Source : GEB d'après EUROSTAT

Recouplage de la PMTVA : une protection illusoire

Dans le contexte de déficit structurel du marché et avec l'application des droits à paiement unique initiés par le découplage des aides, les éleveurs de bovins allaitants dont la PMTVA est couplée à la production, ne se sentent pas protégés par la réforme de la Pac, au contraire. La Pac n'a pas opté pour des outils de maîtrise de la production bovine afin de garantir la souveraineté alimentaire. Alors que l'UE importait, en 2005, 560 000 tonnes de viande bovine sud-américaine, les importations vont probablement doubler dès 2012 ! Les prix se maintiendraient encore deux années seulement. Les producteurs de bovins allaitants, à qui le découplage pend au nez, sont noyés dans l'incertitude. Ils ont bien du mal à définir des projets et à envisager leur avenir.

Situation en Amérique latine

Le zébu conquérant

Depuis l'élargissement de l'UE à 25 membres, 90 % des importations européennes proviennent du Mercosur. De plus en plus s'affirment les ambitions de ces pays sud-américains.

Le Mercosur⁽¹⁾ est aujourd'hui le fournisseur extérieur quasi exclusif de viandes bovines de l'Union européenne.

• **Un fournisseur de plus en plus libéral** : il augmente ses volumes d'année en année grâce à des prix bas liés aux dévaluations des monnaies sud-américaines. Le Brésil, avec ses 355 millions d'hectares agricoles et ses 164 millions de bovins (2^{ème} cheptel bovin au monde) a un potentiel énorme. Des experts prévoient à l'horizon 2012 une production de 9 millions de tonnes d'équivalente carcasse (téc) – plus 30% par rapport à 2003 – qui permettrait de fournir une consommation intérieure stable à 6,3 millions de téc et des exportations de 2,7 millions de téc (1,2 million de téc en 2003) !

• **Un fournisseur de plus en plus diligent** : les législations nationales sont de plus en plus adaptées pour satisfaire les



Les boeufs - des zébus au Brésil-, s'alourdissent pour satisfaire les exigences de l'exportation.

Institut de l'Élevage

Un marché interne non satisfait

Face aux ambitions des agro-exportateurs, la filière bovine des pays du Mercosur va devenir dépendante des marchés extérieurs pour la valorisation qu'elle y trouve, beaucoup plus élevée que sur le marché interne. Toutefois, cette dépendance reste très relative pour l'instant. Au Brésil, les exportations ne représentent que 16 % de la production de 2003. Dans ce pays, le 2^{ème} pays le plus inégalitaire du monde, la consommation de viande bovine ne cesse de s'effriter depuis le milieu des années 90. En 1996, elle était de 42 kg équivalents carcasse par habitant ; en 2003, elle n'était plus que de 36 kg. Et ce, pour des raisons de baisse de pouvoir d'achat. La moitié de la population, soit tout de même 90 millions de consommateurs, est prête à dépenser davantage pour le bœuf si elle devient moins pauvre. En Argentine, la consommation interne a bien repris après la profonde crise de 2001. La tradition du barbecue fait réellement partie de la culture de ce pays : plus de 61 kg de bœuf ont été consommés en 2003 en moyenne par chaque Argentin !

exigences européennes : généralisation de l'identification des animaux, interdictions des anabolisants, élevage à l'herbe, codification des règles de bien-être animal. Néanmoins, 50 % des abattages de bovins brésiliens sont clandestins. Par contre, en Argentine, où les contrôles sur les abattoirs sont plus nombreux, des cahiers des charges sont constitués pour cibler des marchés de niche afin de fournir une viande persillée de qualité, provenant en général de races britanniques.

• **Un fournisseur de plus en plus ambitieux** : les opérateurs et les pouvoirs publics de ces pays perçoivent très bien l'intérêt du marché européen, très rémunérateur pour leurs économies nationales. Aussi jouent-ils sur tous les tableaux : négociation bilatérale de contingents supplémentaires à tarif réduit - les plus rentables pour eux-, et négociation de la baisse des tarifs douaniers à l'OMC.

Les exportations du Mercosur vers l'Europe représentent 460 000 téc en 2004, dont 60 % en découpes nobles. Cela représente 5,6 % de la consommation de bœuf de l'Europe actuelle (20 % pour les aloyaux).

Les expéditions vers l'UE de découpes réfrigérées et congelées trouvent leur débouché surtout dans la restauration commerciale et pour le congelé dans les usines de transformation comme matière première haut de gamme. Aujourd'hui, les opérateurs souhaitent pénétrer les rayons à la coupe des grandes surfaces et la restauration collective.

Le développement de cette filière exportatrice se réalise dans d'immenses exploitations, générant des effets les plus pervers : exclusion des petits agriculteurs, déforestation, grossissement des bidonvilles... Une poudrière sociale se prépare dont personne ne sait quand elle va exploser et avec quelle ampleur, en particulier au Brésil.

Cécile Koehler,
d'après des dossiers de l'Institut
de l'Élevage et de l'Ofival
www.inst-elevage.asso.fr
www.ofival.fr

(1) Regroupe le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay, soit 560 millions d'ha agricoles, 230 millions d'habitants, 245 millions

Témoignages

S'en sortir par la valorisation

Sur un parcellaire très éclaté, à 1 000 mètres d'altitude, au Sud de l'Isère, Paul-Dominique Rebreyend, sa femme et un salarié à plein temps élèvent et engraisent 75 vaches allaitantes charolaises et leur descendance (150 UGB). L'exploitation, en système extensif et en conversion bio, est autonome en fourrages et céréales.



« La vente directe est pour nous un prolongement très intéressant de notre métier d'éleveur », insistent Françoise et Paul-Dominique Rebreyend.

« Pour maintenir dans la durée notre ferme, il faut se battre. D'abord la pérennité des aides est des plus aléatoires avec la réforme de la Pac. Elles constituent aujourd'hui 130 % de notre revenu qui s'élève à 27 000 euros annuels. Autre gros souci : la consommation de viande a tendance à baisser. Et si les cours étaient élevés cet été, cela s'explique, non pas par une forte demande, mais par la faiblesse de l'offre européenne. Les importations du Brésil ou d'Argentine – pays à très forts potentiels et faibles coûts de production –, peuvent rapidement provoquer un effondrement catastrophique du marché de la viande. C'est probablement ce qui va arriver avec les prochains accords de l'OMC.

Pour tenter de nous mettre à l'abri de la baisse des aides et des fluctuations

du marché, nous avons voulu créer de la valeur ajoutée, tout en pratiquant la vente directe. En 1986, neuf ans après notre installation, nous avons fondé une association locale de producteurs de viande bovine (150 adhérents) pour mettre en place une politique de marque et une commercialisation en circuit court. Ceci nous a bien aidés à passer le cap de la crise de la vache folle. En 1998, le nouvel abattoir public de la Mure est menacé de faillite. Après deux ans de réflexions et d'études, nous décidons avec trente éleveurs de l'association de reprendre le site en investissant 100 000 euros. Un contrat d'affermage

nous lie à la collectivité territoriale. En 2001, nous bâtissons une salle de découpe pour mieux valoriser nos produits. La société commerciale créée fonctionne comme une coopérative. Elle emploie 8 personnes, travaille pour une soixantaine d'éleveurs et traite 220 tonnes de carcasses par an. Évidemment, lorsque les cours du marché sont bas, le différentiel de valorisation est meilleur (entre 1,22 et 1,52 euro par kg) que lorsque les cours sont hauts, comme depuis deux ans (différentiel entre 0,46 et 0,61 euro par kg). Avec

ce système de valorisation, notre travail est plus justement rémunéré, moins tributaire des aides. Quant à la vente directe (80 % du chiffre d'affaire), c'est pour moi un prolongement très intéressant de mon métier d'éleveur. L'intérêt n'est pas seulement financier. La relation de confiance qui se noue avec mes 800 clients, la satisfaction de tisser du lien entre agriculteurs et consommateurs, de participer à la mise en valeur d'un système respectueux de l'environnement ... cela ne se mesure pas en monnaie sonnante et rébuschante. Mais mon principal bémol, c'est que je travaille trop ! ».

Objectif installation

A 20 ans, Agnès Vaillant fait une installation progressive et hors norme dans une profession relativement macho. En Saône-et-Loire, elle élève 46 vaches allaitantes et engraisse les génisses (85 UGB). Sur les 90 hectares, 75 sont en prairies permanentes et 15 en céréales.

« Même si je n'ai que 40 ans, je pense déjà à la transmission de ma ferme. Comment des jeunes, passionnés comme moi par l'élevage bovin, peuvent-ils aujourd'hui s'installer et en vivre décem-

ment ? Je suis cernée par de grosses exploitations qui se sont peu à peu agrandies. Elles deviennent intransmissibles et la plupart du temps ingérables. Au point où on assiste à une ruine physique et morale de l'éleveur. Dans ce département, ancré dans le bassin allaitant, l'hémorragie paysanne est criante. Dans les zones de semi montagne où seul l'élevage est possible, le paysan va recevoir un très faible montant d'aides (70 euros par ha de droits à prime unique alors que d'autres en perçoivent 1 000). Certaines zones se transformeront en grandes friches. Déjà, les supermarchés

locaux s'achalandent avec de la viande importée d'Amérique du Sud !

Le contexte est dur à supporter au quotidien. Quand je me suis installée il y a vingt ans sur une exploitation de 40 hectares avec 18 vaches allaitantes, nous étions dans une toute autre dynamique. Nous nous entraînions entre voisins, les cours de la viande plus élevés rémunéraient mieux notre travail, les crises sanitaires n'étaient pas encore un gros souci, on avait aussi plus de temps. Mais mon métier me passionne et je ne me vois pas faire autre chose. D'ailleurs, pour l'instant je considère que je m'en

sors bien. Depuis 1994, mes bâtiments sont aux normes, le parcellaire est regroupé, ma commercialisation évolue depuis 2003 vers la vente directe (35 à 40 % du chiffre d'affaires), une relation de confiance s'est établie avec le négociant à qui je confie mes bêtes. Et j'ai un revenu qui me satisfait de 18 000 euros par an (dont 23 000 euros d'aides compensatrices sur un chiffre d'affaires de 78 000 euros). Même si j'en ai bavé au début, mes compétences sont maintenant reconnues par cette profession où rares sont les femmes



chef d'exploitation. Le fait de me tenir à une priorité m'aide beaucoup : ne pas

se laisser submerger, prendre du recul. Je veux du temps pour m'occuper de ma fille de six ans. À 18 heures, quoi qu'il en soit – sauf vélages imprévisibles –, je termine ma journée de travail. Du temps aussi pour militer pour une autre politique agricole qui maintienne des paysans nombreux sur des exploitations à taille humaine. On y arrivera en appliquant le principe de la souveraineté alimentaire et des prix rémunérateurs. Battons-nous, donnons-nous les moyens d'installer de nombreux jeunes dans nos campagnes ! »

Un métier épanouissant, mais jusqu'à quand ?

En Vendée, Gilbert Quillaud, en Gaec avec son frère, élève 85 vaches allaitantes et 45 taurillons (170 UGB sur la ferme), commercialisés dans un groupement de producteurs. Herbe (100 ha de prairie), blé (10 ha) et maïs (10 ha) fournissent toute la nourriture des animaux.

« Il y a cinq ans, nous avons fait le bon choix de passer d'un système intensif (120 vaches allaitantes et leur descendance pour une même surface) à un mode de production plus extensif. Certes, nous avons abaissé nos performances techniques – et ceci n'est pas si facile à accepter vis-à-vis des collègues –, mais nous avons réduit le temps de travail et amélioré les résultats économiques (très peu de pesticides et d'engrais, moins de carburant...), sans compter la satisfaction de moins polluer. La reprise de l'exploitation sera aussi allégée. Mon frère et moi avons la cinquantaine et nous ferons tout pour transmettre cet outil qui possède aujourd'hui de bonnes capacités de pro-

duction (drainage, regroupement des parcelles, bâtiments aux normes). Oui, je peux dire que mon métier m'épanouit. Par contre, si j'étais seul sur l'exploitation, il deviendrait vite aliénant, sans temps disponible. Autre satisfaction : nous gagnons bien notre vie.

Mais c'est là où le bât blesse : notre revenu, 70 000 euros par an, est constitué de 73 500 euros d'aides. Le prix de vente des animaux est donc inférieur à leur prix de revient. Sans subvention, notre ferme n'existerait pas. Cette situation est commune à tous les éleveurs de vaches allaitantes de Vendée. Le niveau d'aide est en principe garanti jusqu'en 2013. Qu'en sera-t-il après ? Avec la réforme de la Pac qui se plie aux exigences

de l'OMC, l'inquiétude se transforme en angoisse. Elle gagne même les groupements de producteurs et les abatteurs. En effet, cette Pac peut signifier la diminution d'engraissement de taurillons et donc de leur activité. Puisque nous recevons des aides qui ne seront plus liées à la production (aides découpées), pourquoi se fatiguer à faire du taurillon, à les nourrir, à mettre aux normes des bâtiments ? Par contre, pour les vaches allaitantes, les aides restant tributaires de la production, si tous les éleveurs vendent leurs brouards, les cours ne risquent-ils pas de s'effondrer ? Ces animaux finiront leur engraissement dans les élevages hors sol en Italie. Je refuse cette logique, car pour moi, « finir le produit » donne du sens à mon métier. Nous avons la chance d'avoir une structure d'exploitation adaptée

pour continuer à le faire. Mais à condition que les années de sécheresse ne se répètent pas. Le réchauffement climatique peut compromettre de nombreux élevages dans notre département. Seules les économies d'eau et les cultures de remplacement du maïs pourront limiter les dégâts. Mais la profession est loin d'en avoir conscience. »



« Un métier qui épanouit mais à condition de partager le travail », telle est la devise des frères Quillaud, associés en Gaec.

Propos recueillis par Cécile Koehler

Revendication

Changer de politique, question de survie

Seule une protection élevée des marchés agricoles pourra garantir l'avenir des paysans, quelles que soient leurs productions. Pour tous, un même combat : défendre la souveraineté alimentaire.



Georges Bartoli

Des régions entières sont vouées à l'élevage. Leur reconversion est la plupart du temps impossible.

Le déclin des productions bovines est mis en musique par les décisions politiques européennes. L'enjeu ? Rendre le marché européen attractif pour les exportations sud-américaines, en le tarissant peu à peu de sa production. En échange, la vente de quelques Airbus supplémentaires et l'accès à certains marchés de services pourraient être négociés. L'histoire n'est pas nouvelle, elle a commencé en 1985 lorsque Jacques Delors, récent président de la Commission européenne, a accepté le marchandage proposé par Ronald Reagan de faire entrer l'agriculture dans les futures négociations du GATT. Le comportement de la Commission à travers ses diverses propositions faites à Hong-Kong, en décembre dernier, l'a parfaitement illustré.

Éviter le scénario « mouton »

La perte de l'autosuffisance européenne en matière de viande ovine a eu les mêmes causes. Ce bradage de l'agriculture, de l'élevage en l'occurrence, est inacceptable. En plus des emplois paysans qu'elles représentent, les pro-

ductions d'herbivores restent très liées au territoire. Elles en assurent « l'entretien » et souvent la vitalité économique. Des régions entières sont vouées à l'élevage. Leur reconversion est la plupart du temps impossible.

S'il s'agit de soutenir la production de viande bovine pour éviter que la spirale « baisse de l'offre/importations/baisse des prix/découragement

des producteurs » ne s'enclenche, il convient également de réfléchir aux systèmes de production à promouvoir. Si nous voulons réellement avoir des « avantages comparatifs » à mettre en avant face aux consommateurs tentés par une viande bovine « exotique », les aspects sanitaires et de traçabilité ne sont bien évidemment pas à négliger. Mais nos concurrents d'Outre-Atlantique arriveront très rapidement à créer des dispositifs performants. Par contre, la mise en avant du caractère paysan de nos systèmes de production, des conséquences positives sur l'emploi, la proximité des lieux de production, sont autant d'atouts à développer. C'est pourquoi, nous ne croyons pas que l'élevage bovin tirera son épingle du jeu dans une fuite en avant vers plus de concentration, plus d'agrandissement, plus de capitalisation, bref plus d'industrialisation.

Cette fuite en avant est pourtant aujourd'hui très largement favorisée. Le non plafonnement des aides Pac, les conditions d'accès à certains dispositifs d'aides, certaines modalités de la loi d'orientation agricole récemment votée, excluent peu à peu des milliers de petits éleveurs.

Pour la Confédération paysanne, une meilleure répartition des aides est néces-

saire. Par exemple, la gestion des DPU (droits à prime unique) doit se faire en tenant compte du nombre de PMTVA (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes) détenu par chaque éleveur pour éviter la concentration des aides. L'accès aux différents dispositifs du deuxième pilier de la Pac (développement rural) doit être favorisé pour les exploitations de petites tailles économiques en adoptant des critères d'entrée moins discriminants et en plafonnant plus nettement le niveau des aides.

Certes, les cours de la viande bovine ont progressé en 2005 et le revenu moyen des producteurs a connu 1% de hausse. Qui peut s'en plaindre ! C'est l'illustration que dans un marché encore relativement « protégé », sans surproduction, des prix peuvent améliorer les revenus. Mais attention, cette situation est très fragile. Bien sûr, le recouplage de la PMTVA peut limiter en France l'abandon de production dans certaines régions. Mais cet argument ne peut suffire à défendre un statu quo pour la Pac et son budget. Ne pas définir les contours d'une autre politique agricole pour l'Europe, c'est prendre le risque d'assister dans les années proches à son explosion. Avec le niveau actuel de dépendance des revenus des éleveurs de bovin viande aux aides Pac, les dégâts seraient considérables.

Seule une protection élevée du marché européen de la viande bovine pourra garantir l'avenir des éleveurs. Mais défendre la souveraineté alimentaire pour la seule viande bovine n'a pas de sens. Ce principe doit être à la base de toute politique agricole. Ceci exclut de fait le recours aux exportations massives et au dumping pratiqués par d'autres productions agricoles européennes. Questions de choix !

Philippe Babaudou,
éleveur en Haute-Vienne